

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P1-1400-22

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro P1-1400-22 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1400 AFIN DE MODIFIER LES GRILLES DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES H-701, H-703, H-704, H-706, H-707 et H-709 QUANT AUX MARGES.

Avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

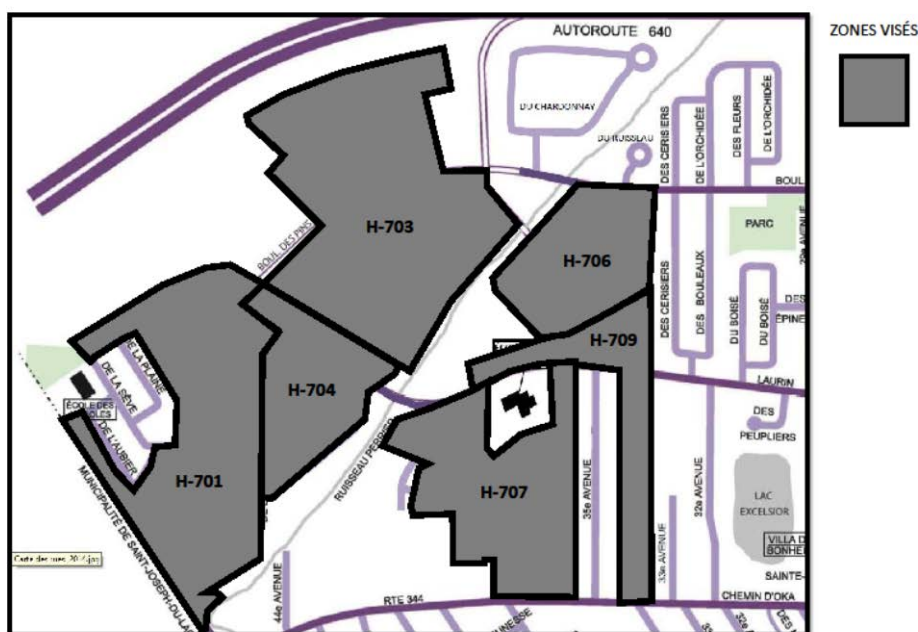
Qu'à la suite de l'adoption du projet de règlement ci-haut mentionné, à la séance ordinaire tenue le 10 août 2016 et par la résolution numéro 2016-08-204, le conseil tiendra une assemblée publique de consultation le 12 septembre 2016 à compter de 19 h, dans la salle du conseil située au 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière, aux heures normales de bureau.

Croquis des zones concernées :



Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 12^e jour d'août 2016.

Sylvie Brunet
Greffière